



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N°2015-59 du 07 juillet 2015

**OBJET - PROTOCOLE D'ACCORD – RESEAU
D'ASSAINISSEMENT HAMEAU D'ALTITUDE LA
SALLE LES ALPES**

Rapporteur : M. Jean-Pierre SEVREZ

Le 07 juillet 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 30 juin 2015 en la salle polyvalente de La Grave, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 11

Votants : 43

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Bruno DAVANTURE à Mme Francine DAERDEN
Mme Claude JIMENEZ à M. Yvon AIGUIER
M. Romain GRYZKA à M. Bruno MONIER
Mme Catherine MUHLACH à Mme Catherine VALDENNAIRE
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière d'assainissement,

Vu la délibération n°2015-14 en date du 4 mars 2015, relative au vote des Budgets Primitifs 2015,

Vu la délibération de ce jour, relative au vote de la Décision Modificative n°1 du Budget Assainissement,

Vu le projet de protocole d'accord transmis par la Commune de La Salle les Alpes,

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2004, la Communauté de Communes du Briançonnais a compétence en matière d'assainissement,

Considérant qu'à cette date la Commune avait engagé des travaux de raccordement d'assainissement d'un hameau d'altitude au collecteur d'assainissement de fond de vallée, et qu'elle a continué à en assurer l'exécution des marchés en cours, pour un montant de de 149 844.41 € TTC,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale et Finances» en date du 11 juin 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 22 juin 2015,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Autorise le remboursement par la Communauté de Communes du Briançonnais à la Commune de La Salle les Alpes de la somme de 149 844.41 € correspondant aux montants des travaux TTC réglés par cette dernière,
- Autorise Monsieur le Vice-Président délégué à l'assainissement à signer le protocole d'accord ci-joint,
- Sollicite la restitution à la Communauté de Communes du Briançonnais du FCTVA perçu par la Commune de La Salle les Alpes soit 23 199 €,
- Dit que l'ensemble des crédits nécessaires à l'application de ce protocole d'accord sont prévus au Budget Assainissement de l'exercice 2015.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : - 9 JUIL. 2015